



## DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Directrice,

Vous nous conviez aujourd'hui afin de déterminer les modalités de reprise des travaux du mandat DO « pour tenir dans les échéances fixées ».

Le SNCTA est un syndicat professionnel qui ne pratique généralement pas la politique de la chaise vide. Notre présence aujourd'hui vous garantit notre écoute mais en aucun cas notre adhésion au processus de reprise tel qu'imposé par le courrier que vous nous avez fait suivre.

Nous vous rappelons que nous avons participé activement à toutes les réunions convoquées sur le sujet par l'administration entre mars et juin. Nous avons travaillé sans relâche pour que notre vision des enjeux de navigation aérienne soit prise en compte. Finalement, après de nombreuses pressions et échanges tendus, le service produisait le 25 juin un document dont le seul objectif était de servir de base aux discussions avec les OS.

En raison des fortes tensions du moment et des échéances importantes prévues (visite présidentielle et mission HEIFARA notamment), vous avez décidé d'un moratoire de quelques semaines dans le but de retrouver un peu de sérénité nécessaire aux missions de sécurité des personnels de la navigation aérienne. Vous nous avez également demandé de mettre à profit cette période de trêve pour travailler sur la base de la proposition faite par le service. Il s'agissait de nous retrouver début septembre pour poursuivre les échanges et vous faire part de nos contre-propositions.

Durant l'été, les situations sanitaire et sociale se sont aggravées et nous vous écrivions début septembre pour vous l'indiquer.

Nous avons également alerté le DGAC et avons rencontré récemment le Haut-Commissaire qui, après avoir reçu les chefs de tour, a été très à l'écoute et semble conscient de la gravité de la situation.

Aujourd'hui, et alors que la situation sanitaire s'est améliorée, la situation sociale est quant à elle toujours tendue. La crise de confiance demeure entre les agents et une partie de leur encadrement, mais également au sein de l'encadrement lui-même. Les tensions persistent, sous la pression de l'enquête de la BGTA qui n'a toujours pas abouti. Et ce week-end vous nous adressez des informations relatives à l'enquête administrative qui sera diligentée dans le service à la demande de la Secrétaire Générale, suite à des signalements de souffrance au travail, à partir du 10 janvier pour une durée d'environ 3 semaines.

Dans ces conditions, les demandes de la DSNA ne sont pas réalistes. Il n'est pas possible, pour le SNCTA, de reprendre les travaux :

- sous la menace persistante d'un OG,
- selon un calendrier resserré qui vise un aboutissement en moins de 5 semaines, concomitamment à l'enquête administrative.

Aujourd'hui, l'urgence n'est pas à la reprise des discussions mais au retour de conditions favorables à cette reprise.